

Association Le Petit Bain  
35 rue Saint Roch  
75001 Paris

## **Compte rendu d'assemblée générale ordinaire n°2**

Le 10/12/2016

A Paris

Sont présents :

Les membres du Conseil d'administration: Mme Isabelle Terracher, présidente et Mr Thibaud Mounier, trésorier.

Mr Rémi Larrose, membre actif.

Mmes Sanz de alba, Maury-Lejeune, et Foucher-Gupta, invitées par la présidente, en tant que voix consultatives.

La séance débute à 21 h.

### **Ordre du jour :**

- Approbation du rapport moral
- Approbation du rapport financier
- Budget prévisionnel
- Affectation du résultat
- Fixation du montant de la cotisation
- Bilan d'activité
- Vote concernant Mise en place Notes de frais des intervenantes et Vote Montant plafond
- Vote Achat de matériel et fournitures éventuels par l'Association et Montant consenti.
- Questions diverses : Contrats prestataires, Formation et supervision, création nouveau réseau en région PACA

## Rapport moral

Présenté par Mme Isabelle Terracher

La présidente regrette le manque de mobilisation de ses membres pour cette Assemblée et remercie les personnes présentes.

Il est noté que la journée Porte Ouverte a également attiré peu de monde cette année ce qui demande une réflexion sur les raisons de cette basse fréquentation.

Suite au changement d'objet du Petit Bain décidant d'assumer pleinement l'organisation et la gestion des Ateliers et de redéfinir son objet autour de la médiation et de la phobie sociale, l'association a pu constater une baisse du nombre d'inscription aux ateliers. Ceci s'explique par un manque de visibilité et non de demande. Ainsi, l'effet semble s'inverser puisque le nombre d'inscription pour la saison 2016-17 est en hausse.

A ce propos, le début de saison a été avancé à mi septembre en 2016 au lieu de fin septembre en 2015. En effet, il a été remarqué qu'un démarrage tardif pouvait être générateur d'angoisse voire de désengagement pour les personnes pré inscrites dans l'été.

L'association est heureuse de remarquer un intérêt croissant des médias et entreprises pour les problèmes de phobie sociale ou de stress au travail.

Ainsi, l'association a été contactée afin de créer un atelier de théâtre dans une grande entreprise française, dans ses propres locaux, afin d'améliorer la communication et le bien-être au travail de ses employés. Ce projet devrait être mis en place sur la saison 2016/17.

Le Petit Bain a également été contacté par une équipe de M6 dans le cadre d'un reportage sur les personnes souffrant de phobie sociale. La présidente accompagnée des intervenantes a rencontré l'équipe pour échanger sur les modalités de tournage. La demande consistait à filmer une séance d'atelier en conditions réelles. Cette demande n'a pas reçu de suite favorable puisqu'elle va à l'encontre de l'éthique de l'association qui est d'assurer un cadre protégé à ses participants.

Le rapport moral est approuvé par l'assemblée générale à l'unanimité.

## **Rapport financier**

Présenté par Mr Thibaud Mounier.

Le tableau financier est présenté par le Trésorier et approuvé par l'assemblée générale à l'unanimité. Le déséquilibre s'explique par un paiement effectué auprès de l'organisme, auprès duquel l'Association loue des salles : Ce chèque concernant des salles louées sur l'exercice précédent. Ceci est couvert par le report de l'exercice 2014/2015. Tableau financier en annexe.

## **Affectation des résultats**

L'assemblée générale vote que l'excédent des recettes 2016 est affecté en « report à nouveau » pour le fonctionnement général de l'association.

## **Budget prévisionnel**

Présenté par Mr Thibaud Mounier

Le budget prévisionnel repose sur l'excédent des recettes de 2016 ainsi que sur les cotisations pour l'année 2016-17.

Le prix de location de salles d'ateliers reste le même qu'en 2015-16, mais nous prévoyons une augmentation de l'activité au vu des inscriptions, ainsi nous prévoyons un budget de 5000 euros à l'année.

Le budget de location de salles de spectacles est encore en négociation.

Une participation supplémentaire sera demandée aux membres participants au spectacle, comme l'année précédente.

Le contrat assurance est inchangé et le montant sera fixé selon le tarif en vigueur.

Idem pour les frais bancaires.

Il est prévu d'attribuer un budget à l'achat de matériel tel qu'une dizaine de tapis de sol de qualité. Le montant estimé de cette dépense est d'environ 200 euros.

D'autres dépenses de matériels sont envisagées et pourront être décidées en cours d'année.

Le budget prévisionnel pour l'année 2016-17 est approuvé par l'assemblée générale à l'unanimité.

## **Montant de la cotisation**

Le montant de la cotisation pour l'année 2016-17 est fixé à 15 euros.

## **Bilan d'activité**

Sur la saison 2015/16, se sont tenus 5 ateliers Petit bain, 2 Grand bain avancé et 2 Grand bain débutant.

Les groupes Petit bain étaient à leur maximum (8 participants par groupe), les Grand bain subissaient davantage de fluctuation de nombre d'inscrits : entre 8 et 13.

Trois stages d'une demi-journée ont eu lieu entre novembre et juillet, ayant pour thématiques « la prise de parole en public » ou « la présence à soi ». Leur fréquentation a permis l'ouverture en cours d'année de 2 nouveaux Petit bain.

Aux mois de Juin/juillet, les ateliers Grand bain ont présenté les spectacles montés au cours de l'année :

« Au bord du lit » les 02 et 03 Juillet

« Survol d'un Nid de Coucou » les 25 et 30 Juin

« Les pas perdus » le 25 Juin et le 28 juin

« La demande en mariage » le 25 Juin

Des spectacles très variés, à base de semi improvisations pour certains, de scènes de théâtre classique pour d'autre, tous ont fait salle comble !

### **Vote concernant la mise en place Notes de frais des intervenantes /plafond**

Notes de frais : Le trésorier fait savoir qu'il n'est pas possible d'établir de notes de frais aux intervenantes de l'association, celles-ci ayant le statut d'auto entrepreneur et non de salariés.

Ce point n'appelle donc plus un vote. L'assemblée en est d'accord.

### **Vote Achat de matériel et fournitures**

Voir Budget prévisionnel : Il est prévu d'attribuer un budget à l'achat de matériel tel qu'une dizaine de tapis de sol de qualité. Le montant estimé de cette dépense est d'environ 200 euros. D'autres dépenses de matériels sont envisagées et pourront être décidées en cours d'année.

### **Questions diverses**

- Contrats prestataires : il est décidé que les contrats prestataires existants peuvent être amélioré du point de vue de leur libellé général. La présidente propose d'effectuer cette recherche

- Formation et supervision : Ayant conscience que de la qualité d'accompagnement dépend le renouvellement des connaissances et expériences de ses intervenants le bureau envisage la possibilité de participer aux frais de formations de celles-ci en fonction du coût de la formation et des fonds de l'association.

- Nouveau réseau en région PACA : l'association prévoit l'ouverture d'ateliers en région PACA sur proposition d'une intervenante prochainement installée dans cette région. La proposition suscite un vif intérêt. La réflexion est en cours afin d'en définir les modalités et le cadre.

### **Renouvellement des dirigeants**

La Présidente et le trésorier acceptent de renouveler leurs fonctions. L'assemblée approuve le maintien des dirigeants en place.

Présidente Isabelle Terracher

Trésorier Thibaud Mounier

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22H30.

Signature de la Présidente

*Isabelle Terracher*



Signature du Trésorier

*Thibaud Mounier*



**Le Petit Bain**  
Théâtre, Prise de Parole, Impes  
lepetitbain.fr